

Fiche d'action / Projet

B 5.3 - TUTELLE OFFICIELLE & CHAMBRE PUPILLAIRE INTERCOMMUNALES

Contexte :

- Les chambres pupillaires constatent une augmentation des cas difficiles et lourds
- Le traitement juridique et administratif de ces dossiers est toujours plus exigeant
- La ville attire un plus grand nombre de personnes en situation difficile, ce qui influence négativement le climat social
- Le système de tuteur bénévole atteint ses limites
- Plusieurs communes, dans la même situation, souhaitent une solution d'ensemble
- Le Canton doit encore mettre en place certains instruments, par exemple pour accueillir des personnes "en privation de liberté avec assistance".
- Constituer un pool des communes de la région pour constituer une tutelle professionnelle qui assume les cas lourds

Objectifs :

- Pool pour tutelles
- Soutenir la constitution de la chambre pupillaire intercommunale.

Actions :	Rôle de la région			
	Initiative	Respons.	Coordin.	Appui
• Création d'un groupe de travail	X			
• Proposition aux communes pour une extension de la tutelle officielle		X		
• Proposition aux communes pour une extension de la chambre pupillaire intercommunale		X		

Evaluation :	Réalisé	En cours	Echec
	•		
•			
•			
•			